



Ouagadougou, le 17 NOV 2022

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) à l'honneur de porter à la connaissance des étudiants désireux d'entreprendre des études **de cycle master au Burkina Faso** que l'Etat burkinabè offre des bourses pour des études dans ledit cycle au titre de l'année **académique 2022-2023**.

Le nombre de bourses disponibles est de deux cent six (206).

Les candidats à ces bourses peuvent soumettre leurs dossiers de demande de bourse sur la plateforme **CAMPUSFASO** à travers le lien suivant : www.campusfaso.bf

Procédure

Pour la procédure, une fois sur la plateforme, chaque postulant doit :

- créer un compte INE (Identifiant National d'étudiant) avec un mot de passe pour ceux qui n'en ont pas ;
- se connecter à l'aide de l'INE et du mot de passe reçu par mail ;
- cliquer sur la rubrique bourse pour accéder à l'espace de dépôt de votre dossier de candidature ;
- renseigner tous les champs et charger les pièces constitutives du dossier de candidature aux champs qui y sont réservés ;
- valider sa candidature.

Conseils :

- vérifiez que vous avez une bonne connexion avant le dépôt ;
- bien vouloir vous assurer que la taille maximale des pièces du dossier ne dépasse pas 5 Mo ;
- veuillez enregistrer votre dossier avant la date limite de dépôt candidature ;

après le dépôt, bien vouloir vous reconnecter et vérifier que votre dossier est bien au complet et que toutes les pièces ont été bien chargées.

1. Conditions de candidature

Peuvent faire acte de candidature, les étudiants remplissant les conditions suivantes :

- être titulaire d'une licence pour les étudiants relevant du système LMD ou d'une maîtrise pour ceux relevant de l'ancien système, avec au moins la mention « assez bien » ;
- avoir 28 ans au plus au 31 décembre 2022 au regard des retards académiques au lieu de 27 ans.

Les bourses sont attribuées au regard des besoins de développement du Burkina Faso. Les filières et les lieux de formation retenus pour les bénéficiaires sont aussi fonction de ces priorités. Par conséquent, l'obtention d'une inscription n'entraîne pas l'octroi systématique de la bourse nationale.

2. Composition du dossier

Le dossier de candidature à joindre sur la plateforme doit comporter les pièces suivantes :

- une fiche de candidature renseignée (à télécharger sur la plateforme **CAMPUSFASO**) ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité burkinabè ;
- les photocopies légalisées des diplômes du baccalauréat et de la licence ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes des trois (03) dernières années d'études ;
- une attestation d'inscription ou une preuve d'admission en première année de master **au titre de l'année académique 2022-2023** ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae.

Les dossiers de candidature seront examinés en tenant compte des moyennes obtenues dans tous les semestres du cycle licence (S1, S2, S3, S4, S5, S6).

En raison des difficultés d'inscription et du quota limité de bourses allouées, ne seront pris en compte pour la compétition que les candidats remplissant les conditions et disposant des diplômes ci-dessus mentionnés au moment des travaux de la Commission Nationale des Bourses d'Etudes et de Stages (CNBES).

Les dossiers peuvent être soumis sur la plateforme du 16 janvier au 05 février 2023 au plus tard à 23h59 min. sur le site : <https://campusfaso.bf/> dans la rubrique bourse.

NB :

1. tout dossier comportant une pièce non légalisée ne sera pas validé ;
2. il est rappelé aux candidats que les inscriptions dans les établissements d'accueil privés ne sont pas éligibles ;
3. Tout dossier incomplet est irrecevable ;
4. La bourse n'est pas cumulable avec l'aide ou le prêt FONER, ou toute autre bourse ou autre financement.

P/le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général en mission,
le Directeur général de la Recherche
Scientifique et de l'Innovation



Dr Potiandi Serge DIAGBOUGA
Officier de l'Ordre des Palmes académiques